

Sommaire :

- p. 1 :** L'édito du Président.
p. 2,3,4 : CMF, Université d'automne à Mâcon. Dates des prochaines formations à CMF Réseau par G Hochart.
p. 5 : L'Harmonie BF de Blanzay fait sa rentrée, pleine de dynamisme.
p. 6,7,8,9 : Les 90ans de la l'Indépendante de St Vallier.
p. 10,11 : Quelques dates à retenir. Rappel cotisations 2013.



Secrétariat : Fédération Musicale de Saône et Loire
 Maison des Associations,
 30 Rue St Georges. 71100 Chalon / Saône.
 Tél : 03.85.94.07.51.
 Mèl : federation.musicale.71@wanadoo.fr
 SIRET : 313 244 535 00032.

Secrétaire : Laurence DROY.
 Lundi : 8h50 – 12h30 // 14h00 – 17h
 Mercredi : 8h50 – 12h30 // 14h00 – 18h
 Vendredi : 8h50 – 12h.

Notez le bien :

Le prochain bulletin sera publié dans le courant du mois de mars 2013. Pour faire paraître un article, celui-ci doit nous parvenir avant le 5 mars, dernier délai.

Merci de votre compréhension.

Envoyer vos articles à : jeanpdurin@aol.com

Jean-Pierre DURIN

Editorial.

A en juger par les nombreux articles vus dans la presse, vous venez tous de fêter à votre manière et avec brio notre sainte patronne à l'occasion de la Sainte Cécile. Nous sommes tous attachés à cette coutume et il me paraît fondamental de préserver nos valeurs. Mais si les coutumes doivent perdurer, il n'en est pas moins vrai que la société évolue et qu'il faut savoir prendre en marche le train des réformes imposées par l'évolution qu'est le numérique. C'était le sujet principal de la première Université organisée par la CMF et ayant pour thème la mise en place de l'appel de cotisation en ligne à partir du portail CMF-Réseau. C'est un succès pour la Fédération Musicale de Saône et Loire qui, en organisant au Centre Omnisports de Mâcon (COM) les 17 et 18 novembre derniers cette première université, a permis à la CMF de réunir la moitié des responsables de fédération pour travailler en atelier sur cette nouvelle fonctionnalité.

Jean-Jacques BRODBECK Président de la CMF a rappelé à cette occasion l'importance pour nos sociétés de cette mutation technologique d'une part et d'autre part de l'importance du changement de statuts de la CMF qui sera proposé au congrès de Valençay au printemps prochain. La CMF se transforme pour mieux nous accompagner dans nos devenirs.

Notre fédération est partie prenante dans cette mise en place. Même si nous sommes parmi les fédérations ayant opté pour l'utilisation de l'appel des cotisations en ligne, il n'en est pas moins vrai que nous avons défendu et obtenu le maintien d'une procédure manuelle pour les sociétés qui le souhaitent. Mais dans la mesure du possible, je vous demande d'utiliser la procédure en ligne. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur cette nouvelle fonctionnalité et surtout de nous demander de l'aide si nécessaire.

Pour les sociétés ne souhaitant pas utiliser cette nouvelle approche, notre secrétariat se chargera d'effectuer la saisie.

Nous vous avons fait parvenir les documents et explications nécessaires pour que vous puissiez renouveler vos engagements auprès de votre Fédération. Bien que nous vous ayons envoyé avec un peu de retard ces éléments, je vous demande dans la mesure du possible d'effectuer votre renouvellement pour le 1^{er} janvier 2013.

Le nouveau calcul du montant de cotisation de la CMF a été validé lors du congrès de Carcassonne. Pour notre part, nous n'avons pas modifié les cotisations fédérales. Notre prochain congrès, le 80^e, sera accueilli par l'Harmonie de Saint-Rémy, c'est l'occasion pour les personnes désireuses de s'investir dans le fonctionnement de nos institutions de se porter candidat pour entrer dans le conseil d'administration de votre Fédération. Vous avez des idées à défendre, vous voulez défendre la pratique collective de la musique dans vos territoires, vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général, nous sommes prêts à vous accueillir, n'hésitez pas à poser votre candidature. Celle-ci doit nous parvenir avant le 31 décembre 2013.

Vous recevrez dans le courant du mois de janvier les informations complètes sur le déroulement de ce 80^e congrès.

Je vous invite à consulter notre site pour suivre l'actualité de notre fédération.

En cette période de concerts de fin d'année, je vous souhaite au nom des membres de votre Conseil d'Administration de passer de bonnes fêtes de fin d'année en musique.

Gérard HOCHART

Robert Martin
 le partenaire créatif

CONSEIL
 GENERAL SAÔNE
 & LOIRE

Confédération
 musicale de
 France



Crédit Mutuel
 LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

CENTRE OMNISPORT DE MÂCON :

Belle réussite pour la 1ere édition de l'université d'automne de la Confédération Musicale de France !

La Confédération Musicale de France (ou CMF) est bien connue dans la sphère musicale puisqu'elle en est tout simplement la plus importante des associations en terme du nombre d'écoles, harmonies, orchestres et autres regroupements musicaux qu'elle représente : 4 800 au total !



Avec pour primes desseins la promotion et le développement de la pratique musicale ou encore la facilitation de l'accès à la formation des jeunes à la musique, la CMF est une organisation nationale décentralisée en 24 fédérations régionales épaulées de leurs prolongements départementaux. Un fonctionnement qui permet une grande proximité locale, chère au tissu associatif et mise notamment en exergue par « CMF réseau », qui comme sa dénomination l'indique consiste en un ensemble d'outils informatiques et de réseaux simplifiant la gestion et l'animation des structures affiliées.

Dans un souci d'initier et d'accompagner au mieux les membres dans ce concept de communication informatisée, le projet

d'une université d'automne a été instruit pour la première fois cette année. Après une esquisse du contenu dans ses grandes lignes, l'interrogation s'est portée sur le lieu d'accueil qui se devait notamment d'offrir une localisation géographique relativement centralisée, en réponse à l'ampleur nationale de l'événement. C'est justement dans cette optique que, fort de ses multiples collaborations avec le COM au travers de stages fédéraux, Monsieur Gérard HOCHART, président de la Fédération de Saône-et-Loire, a mis en relation l'équipe dirigeante de la CMF avec le complexe mâconnais. Portant un intérêt tout particulier aux événements extra sportifs de nature culturelle et artistique, ce dernier a tout de suite répondu par la positive quant à l'aboutissement de ce projet dans la ville de Mâcon.

Ainsi, c'est dans un tel contexte que le Centre Omnisport a hébergé le week-end dernier une cinquantaine de congressistes venus échanger et débattre à propos des objectifs et de la politique identitaires de « CMF réseau ».

Au programme : conférences, présentations et démonstrations inhérentes à l'approche fonctionnelle mais également administrative du système. Sans compter les quelques moments de détente orchestrés par la Fédération de Saône-et-Loire : l'association départementale a en effet proposé un « verre de l'amitié » en l'honneur du discours prononcé par le président de la CMF, Monsieur Jean-Jacques BRODBECK.

Par ailleurs, la fédération locale avait organisé pour la soirée du samedi un concert dans la salle du dojo du Centre Omnisport, une représentation qui a permis aux participants des assises d'apprécier la prestation musicale des instrumentistes sâone-et-loiriens.

Au final, cette première édition aura rempli sa mission de belle manière, en permettant aux membres de la confédération d'étoffer leurs connaissances sur l'outil « CMF réseau », tout en privilégiant le cadre de la convivialité. Une réussite qui semble bien partie pour marquer dès à présent les prémices d'un rendez-vous en phase de devenir incontournable : pour preuve, une seconde édition dans les locaux du COM est d'ores et déjà évoquée... mais avec pas moins du double de participants !

Dates prévues pour le 1er trimestre 2013 des formations CMF Réseau (Openassos) par Gérard Hochart

- mercredi 9 janvier
- mercredi 13 février avec inscription préalable au secrétariat.
- mercredi 20 mars



Messieurs Jean-Jacques BRODBECK et Gérard HOCHARD, présidents respectifs de la CMF et de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire.

(photo : Pierre Sternberger)



La salle de dojo du COM, méconnaissable en salle de concert.
(photo : CMF)

Groupe de travail en pleine discussion autour du concept de « CMF réseau ».
(photo : Pierre Sternberger)



TROIS QUESTIONS à Jean-Jacques BRODBECK

Président de la Confédération Musicale de France



Quelles sont les missions de la Confédération musicale de France ?

La Confédération musicale de France regroupe 4 800 sociétés de musique, chorales ou groupes de toutes sortes, ainsi que des écoles de musique. Notre but est le développement de la pratique collective de la musique, comme outil d'intégration. Nous aidons finalement à la cohérence nationale et à l'intégration de tous.

Quelle est la situation actuelle ?

La confédération est à un nœud de son histoire, car il faut passer du papier au numérique. Le numérique doit être utilisé pour améliorer les méthodes de communication, de gestion administrative, de développement de projets artistiques généraux dont on n'a qu'une vision partielle, par ce défaut d'outil. Nous mettons donc en place un outil avec une entreprise privée qui pourrait permettre à tous de communiquer avec tout le monde, de prendre connaissance des actions de chacun. Ainsi que gérer de façon administrative sa propre société. Les raisons de cette université, c'est de former les présents. Après, ils prennent ou non, mais je pense qu'il faut le faire, car c'est l'avenir.

Justement, à l'avenir, pensez-vous réitérer l'université d'automne ?

Oui, ce n'est qu'un début. Pour preuve, nous ne sommes que 50 alors que nous pourrions être bien plus. Il y a trop de gens qui ne sont pas dans le coup, donc il y a tout un travail à faire. Ça a un coût, 150 000 euros, mais nous allons suivre cela pour voir quelles évolutions lui donner.



Une rentrée bien pleine d'émotions pour l'Harmonie BF de Blanzzy

Cette nouvelle année musicale marque encore un nouveau tournant puisque, profitant du week end prolongé de 4 jours en novembre, nos musiciens de l'Harmonie BF de Blanzzy sont partis à la rencontre de leurs homologues allemands à Hettlen/Heidelberg. Ce fut un véritable rapprochement pour ces 2 formations déjà réunies en 2010. Les musiciens blanzinois ont eu un accueil plus que chaleureux durant ces 4 jours festifs et culturels en Allemagne.

Autre événement marquant : Pour la 1^{ère} fois l'Harmonie BF de Blanzzy et La Fanfare des Anciennes Verreries se sont réunies à l'unisson pour interpréter la Marseillaise à l'occasion du 11 novembre devant le monument aux morts,

suivie de la reprise du défilé et de l'interprétation, ensemble, de quelques morceaux avant le traditionnel vin d'honneur. Nous ne pouvons que saluer cette initiative qui, espérons-le, se réitérera.

Puis dimanche 18 novembre 2012, L'Harmonie BF fêtait Sainte Cécile en compagnie de ses musiciens et de leurs familles. Après un défilé dans les rues de Blanzzy avec un dépôt de gerbe, c'est en musique que cette journée se poursuivait. Après les discours de bienvenue de Christophe LE DAERON qui remercia les musiciens



pour leur participation aux différentes manifestations, ce fut aux tours de MM QUINCY et MAZUREK, adjoint au maire, de présenter leurs félicitations pour cette association très dynamique. N'oublions pas non plus les quelques mots prononcés par les chefs de musique Olivier BOREAU et Pierre CESARINI qui présentait le programme à venir. Puis vint le temps des récompenses, avec cette année, un seul diplôme, celui de 15 ans de présence à la toute nouvelle vice-présidente Odile CREUZET et 3 autres personnes récompensées : MM MORELE et GODILLOT pour leur départ pour raison médicale après de nombreuses années de présence et Mr DUMOUT, suite à la passation de pouvoir à Mr BAUDIN, nouveau trésorier. Les musiciens ont eu aussi le plaisir de découvrir une rétrospective de l'année 2012 avec un diaporama très bien réalisé par 2 musiciens : Odile CREUZET et Yohann BERTRAND. Et bien sûr, la fin de journée s'est poursuivie en musique, animée gracieusement par un de ses musiciens, Christian LEMAN.

Les manifestations de l'Harmonie continuent puisque les musiciens seront présents au Téléthon le samedi 01 décembre à Blanzzy et vous proposent également de les rejoindre pour écouter le quintette Myst'air, lors de la nouvelle édition du concert du nouvel an, qui se déroulera le vendredi 04 janvier 2012, à 20h00, à l'église de Blanzzy.

CONCERT *du Nouvel An*

L'Harmonie - BF
de Blanzzy

reçoit

Le Quintette Myst'Air

1/2 tarif pour les
membres honoraires

Vendredi 4 Janvier
20 h 00 - Eglise de Blanzzy
- de 12 ans : Gratuit - Adultes : 8 €



Indépendante (Saint-Vallier)

La musique de l'Air de Paris en concert pour le 90ème anniversaire de la société.

L'indépendante de St Vallier, société de musique associée avec les Amis Réunis de Montceau a fêté ce dimanche après midi ses 90 ans à l'Embarcadère.

Le Président Michel Gauthier, le vice Président Robert Terrenoire et les membres de la société musicale avaient bien fait les choses puisqu'ils avaient convié le célèbre orchestre d'harmonie de la Musique de l'air de Paris et son chef le Colonel Claude Kesmaecker.



En première partie, l'indépendante et ses 35 musiciens, sous la direction de Laurent Terrenoire (Jacky Pohier était empêché), a interprété 10 œuvres qui ont ravi les 500 spectateurs présents.

Puis, le public de mélomanes avertis fut conquis par l'interprétation sublime d'œuvres musicales célèbres par les 70 artistes musiciens de la formation de la Musique de l'air dirigée de baguette de Maître par le Colonel Claude Kesmaecker. Le silence recueilli de l'écoute contrastait avec le bruit énorme des tonnerres d'applaudissements. Un véritable triomphe!

Après le concert, le Président Gauthier, remerciait le public et les Municipalités de Montceau et de Saint Vallier représentées par Germaine Foucherot et Laurent Selvez pour Montceau et le Maire Alain Philibert et son adjoint à la culture Daniel Meunier pour Saint Vallier. Etaient présents aussi M. Hochart, Président de la Fédération Musicale de Saône et Loire et Pascale Martinez, responsable du Conservatoire de Musique.

Le Président Gauthier remet en cadeau, une bouteille « bien de chez nous » au Colonel Kesmaecker qui se vit remettre, en plus, par Alain Philibert la Médaille d'Honneur de la ville de St Vallier.

Il fut signalé et on leur rendit hommage, que 2 musiciens de la Musique de l'air de Paris sont issus du bassin minier et des sociétés de musique locales. Il s'agit de Fred Gauthier (Indépendante de St Vallier) et de Philippe Massacrier (Amis réunis). Michel Gauthier et Alain Philibert ne cachaient pas leur fierté.

Si le Maire de St Vallier proposait avec humour de fêter l'anniversaire de l'Indépendante tous les ans, chacun s'accordait sur la proposition de revoir bientôt la Musique de l'air revenir dans le bassin minier.

Que leurs vœux soient exaucés !

Jean Michel LENDEL







Rappel pour la cotisation 2013.

1. Barème CMF :

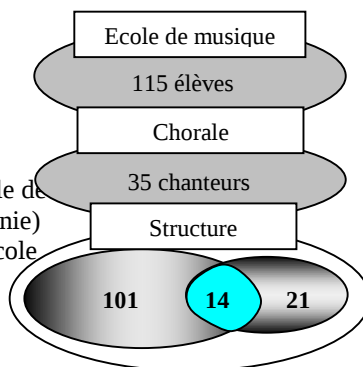
Définitions :

- Structure : toute entité juridique indépendante (association loi de 1901, école municipale...)
- Elève : toute personne bénéficiant d'un enseignement à l'intérieur de **sa** structure
- Musicien : toute personne (musicien, chanteur, danseur...) ne bénéficiant pas d'un enseignement, mais participant à une pratique collective (tous les membres actifs font partie de cette catégorie).

La cotisation a une partie fixe de 60 €, et des parts variables de 0,20 € par "élève" et 1,20 € par "musicien".

Structure adhérente :

- Ecole de musique de 115 élèves
- Société de pratique collective de 35 "Musiciens"
- Structure comportant deux sections, une école de 115 élèves et une section de pratique (harmonie) de 35 musiciens dont 14 sont élèves dans l'école de la structure.



Calcul de la cotisation de l'école			
Partie fixe			60,00 €
Partie variable élèves	115	0,20	23,00 €
Totaux	115		83,00 €
Calcul de la cotisation de la chorale			
Partie fixe			60,00 €
Partie variable musiciens	35	1,20	42,00 €
Totaux	35		102,00 €
Calcul de la cotisation de la structure			
Partie fixe			60,00 €
Partie variable élèves	115	0,20	23,00 €
Partie variable musiciens	21	1,20	25,20 €
Totaux	136		108,20 €

2. Barème Fédération

FRSMB	FMSL en fonction du nombre de membres (musiciens + élèves)			
Fixe	De 1 à 25 membres	De 26 à 50 membres	De 51 à 75 membres	plus de 75 membres
20 €	30 €	49 €	79 €	88 €

3. Abonnement au Journal

Par abonnement 30 €, **à retourner impérativement à la fédération** accompagné de la feuille remplie et du règlement **à l'ordre de CMF Diffusion**.

4. Ce que vous devez faire :

4.1. Si possible Renouvellement en ligne :

- ✓ Mettre à jour votre structure (adhérents, CA, ...), (facultatif).
- ✓ Valider la fiche de renseignement, éventuellement corriger les informations.
- ✓ Noter le sous-total 2 et la somme des sous-totaux 1 + 3 + 4
- ✓ Exceptionnellement, pour cette première année et afin de faire migrer nos fichiers, nous vous demandons de remplir la fiche de la fédération.

4.2. Sinon :

- ✓ Remplissez la fiche de la Fédération.

4.3. Dans tous les cas renvoyez à la Fédération :

- ✓ La fiche de renseignement de la Fédération,
- ✓ La feuille d'abonnement au journal,
- ✓ Le chèque du montant de l'abonnement au journal à l'ordre de CMF Diffusion,
- ✓ Le chèque du montant de cotisation (sous-totaux 1 + 3 + 4) à l'ordre de la FMSL.

5. Besoin d'aide

Toutes les informations sur <http://fmsl.openassos.fr>

Ou

Appeler votre Fédération : 03 85 94 07 51 aux heures d'ouverture.

**St Rémy, dimanche 24 Mars 2013,
Congrès de la Fédération Musicale de Saône et Loire**

**Concert de Gala, samedi 20 Avril 2013, 20h30,
salle de l'ARC au Creusot.**

avec la participation de

**l'Harmonie Ecole de la Fédération
et
l'Orchestre Fédéral Senior**

sous la direction de J-Marc Tremblais

